

Permis de Chasser

Réf. : 119 PCH

Certifié par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) dans le cadre du programme **TRAINAIR PLUS** conformément aux normes et recommandations définies par l'annexe 14 - 3^e partie Lutte contre le risque aviaire Doc 9137-AN/898



TRAINAIR PLUS



PROGRAMME :

- Connaissance de la chasse en France :
 - Organisation de la chasse
 - Législation
 - Environnement
 - Armes et munitions
 - Sécurité
 - Modes de chasse
- Connaissance des espèces :
 - Espèces chassables
 - Espèces protégées

NOMBRE DE STAGIAIRES :

8 par session

DURÉE D'UNE SESSION :

5 jours (37 heures), comprenant la préparation et la présentation à l'examen du permis de chasser.

PERSONNEL CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant suivre une formation de préparation au permis de chasser et être présentée à l'examen du permis de chasser :

- Être en possession d'un certificat médical daté de moins de 2 mois le jour de la signature du dossier attestant que le candidat n'est pas atteint de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R.423.25 du code de l'environnement.

“ Conformément à l'examen défini par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ”

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître la réglementation relative à la pratique de la chasse en France ;
- Mettre en oeuvre des armes de chasse dans les conditions optimales de sécurité ;
- Savoir identifier les différentes espèces chassables.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Enseignements théoriques ;
- Exercices pratiques ;
- Mise en situation d'examen sur le site du permis de chasser de la Fédération des chasseurs de l'Indre (Domaine du Plessis) ;
- Parcours complet d'entraînement ;
- Collection de 300 animaux naturalisés ;
- Remise d'un livret et DVD de préparation dès votre inscription.



**FAITES-NOUS CONFIANCE,
SOYONS PARTENAIRES !**